

LES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

Francis GENDREAU

Directeur du Centre Français
sur la Population et le Développement

Fonds Documentaire IRD

Cote : B*25424 Ex : unique

Préambule :

Il n'est jamais très facile de se lancer dans une synthèse thématique d'un colloque. Dans le cas présent, l'exercice était d'autant plus difficile que les débats ont été très riches et que les papiers présentés fournissaient beaucoup d'informations et se livraient à des analyses très variées. Par ailleurs il me fallait essayer d'aller au-delà du rapport de synthèse présenté par Yves CHARBIT à l'issue de la première séance, celle où nous avons eu l'approche la plus démographique. Enfin, les questions démographiques ne sont pas à considérer en elles-mêmes mais par rapport au contexte économique, social, culturel et politique et je devais donc me limiter pour ne pas déborder sur les trois autres synthèses à venir.

Ces remarques préliminaires étant posées, je vais essayer de vous livrer mes réflexions, qui sont bien sûr personnelles et qui n'engagent que moi. J'ai organisé mon exposé de la façon suivante :

Tout d'abord, j'essaierai de préciser les populations concernées, auxquelles je me référerai. J'aborderai ensuite les enjeux démographiques tels que je les ai perçus. Enfin, j'essaierai de formuler quelques recommandations.

I - LES POPULATIONS CONCERNÉES

Je suis un peu surpris par l'imprécision qui a régné tout au long de ce colloque sur les populations considérées dans nos analyses (Cf. les cas de Madagascar, Hawaï, ...). Désirant me faire une idée pour cette synthèse des effectifs que représentent les îles du monde en développement, à l'exclusion donc du monde occidental et du monde des îles industrialisées (Japon, Royaume Uni, ...), j'ai consulté la liste de pays et territoires et cela donne le résultat qui figure dans le tableau suivant.

J'introduis 4 pays dont nous n'avons pas du tout parlé Indonésie, Philippines, Taïwan, Sri Lanka et Madagascar dont on a à peine parlé. Les exclure reviendrait à ne parler que des petites îles en introduisant un critère de taille. J'introduis aussi des petites îles africaines (Cap Vert, Saint-Thomas et Prince) et asiatiques (Brunëi, Timor oriental).

Au total, 344 millions d'habitants à la mi-1991. Effectif réduit à 100 millions si on retire l'Indonésie et les Philippines et à 62 millions si on retire en plus Taïwan et Sri-Lanka. Mais on pourrait aussi retirer tel ou tel pays ou territoire selon les critères que l'on se

Fonds Documentaire IRD



010025424

SAINT-DENIS DE L'ÎLE DE LA REUNION

135 93i GENDREAU Francis, 1993, "**Les enjeux démographiques**", in "*Les actes du Joint colloque international Fécondité et Insularité, Saint-Denis de la Réunion, 11-15 mai 1992. (1) Tome 2*", Conseil Général, Saint-Denis de la Réunion, p. 1058-1063.

donnera : politique pour exclure Taïwan, économique pour exclure Hong Kong, de superficie pour exclure l'Indonésie, Madagascar ou la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

II - LES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

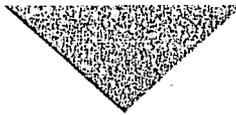
II / 1 - Vue d'ensemble

Je voudrais tout d'abord proposer quelques réflexions d'ordre général sur les enjeux démographiques.

Tout d'abord, nous venons de le voir, la population concernée est au total d'effectif relativement modeste (6% de la population mondiale). Aussi, au niveau mondial, on ne peut pas dire que du point de vue démographique ce monde insulaire en développement constitue un véritable enjeu. Mais ce que l'on peut dire, c'est au moins deux choses :

*La population des îles du monde en développement
(à la mi-1991, en millions)*

Île	Population
Indonésie	181,4
Philippines	62,3
Taïwan	20,5
Sri Lanka	17,4
Madagascar	12,4
Cuba	10,7
République Dominicaine	7,3
Haiti	6,3
Hong Kong	5,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,9
Porto-Rico	3,3
Jamaïque	2,5
Trinité et Tobago	1,3
Maurice	1,1
Autres îles d'Océan	2,8
Autres îles des Caraïbes	2,0
Autres îles de l'Océan Indien	1,2
Autres îles d'Asie	1,2
Îles d'Afrique	0,5
TOTAL	344,0
Reste du Tiers Monde	3 821,0
TOTAL TIERS MONDE	4 165,0
Pays industrialisés	1 219,0
Total mondial	5 384,0



- les enjeux au niveau mondial se situent en termes d'enjeux stratégiques (place de l'Océan Pacifique, de l'Océan Indien dans l'équilibre politique de la planète) et économiques (le contrôle des zones économiques exclusives avec toutes leurs ressources actuelles ou potentielles) et ces enjeux ne peuvent ignorer la dimension démographique.

- les enjeux se situent clairement au niveau de chaque pays ou territoire en termes de développement économique, d'insertion dans l'économie mondiale, d'insertion culturelle et sociale, de problèmes d'environnement... Quelle sera en 2025 la population de tel ou tel pays ou territoire ? Il n'est bien sûr pas indifférent de savoir si l'on passera de 600 mille habitants aujourd'hui à 800 mille ou 1,1 million en 2025.

Enfin, une conclusion générale s'impose, qui était évidente dès la première matinée du colloque : il n'y a pas de modèle démographique insulaire. Toutes les communications, toutes les interventions ont insisté sur la très grande diversité des situations, même si quelques convergences sont apparues.

Cette diversité, il faut la mettre en relation avec celle observée dans la plupart des autres domaines, notamment, et c'est un point sur lequel nous sommes revenus à plusieurs reprises, la diversité dans l'histoire du peuplement. Cette diversité d'ailleurs s'observe non seulement entre pays ou territoires, mais encore au sein de chaque pays ou territoire, y compris les plus petits.

Cette dispersion, on la voit d'ailleurs déjà dans les effectifs, avec toutefois une prédominance pour les ensembles de faible effectif : 56 pays/territoires de moins de 1 million d'habitants, de taille moyenne 170000. Les densités elles aussi sont très variables : de 8 hab/km² en Papouasie-Nouvelle-Guinée à plus de 500 (à Maurice par exemple). En plus, il faut signaler un point peu mentionné : la très grande dispersion géographique de cette population dans le cas des archipels, d'où des espaces morcelés.

Toutes ces raisons expliquent la dispersion des indicateurs démographiques et la diversité des schémas de transitions démographiques.

II / 2 - Enjeux en terme de fécondité

Cette dispersion est évidente dans le domaine de la fécondité : les indicateurs vont de plus de 6 enfants par femme (Madagascar, Comores, Haïti,...) à moins de 2,5, voire moins de 2,0 (Cuba, Barbade, Hong Kong). Et les variations récentes de cette fécondité sont très diverses : quelques cas signalés de hausse précédant une baisse, des baisses très rapides, d'autres beaucoup plus lentes, et bien sûr des baisses non encore amorcées.

Avant d'aller plus avant, il est sans doute bon ici de formuler deux remarques :

a) La baisse de la fécondité, dans le cadre de la transition démographique, est pour le démographe un constat, un phénomène qu'il cherche à expliquer, et non une norme. Si des objectifs doivent être fixés, ils relèvent de choix politiques.

b) Pour éclairer de tels choix politiques, le démographe peut fournir un certain nombre d'éléments d'aide à la décision. Mais il devra faire preuve de modestie, en insistant notamment sur deux points :

- dans l'analyse des facteurs de la fécondité et de la baisse de cette fécondité, certes des progrès sensibles ont été réalisés mais subsistent encore de larges zones d'ombres,
- dans la relation entre population et développement, non seulement on s'interroge sur le sens de la relation, mais aussi sur ses mécanismes. En particulier, le néo-malthusianisme est un choix idéologique ne s'appuyant guère sur des fondements scientifiques, pas plus du reste que les thèses populationnistes.

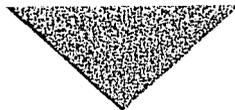
Ceci étant, que peut-on dire au niveau des enjeux ?

- Le développement économique et social, généralement objectif fort des pouvoirs publiques, s'accompagne le plus souvent d'une baisse de la fécondité, en relation avec l'urbanisation, la scolarisation, l'activité féminine et plus généralement les modifications dans le statut et le rôle de la femme dans la société. Pour les pays où la fécondité est encore élevée, et qui connaissent de graves difficultés économiques liées à la crise internationale et aux plans d'ajustement structurel (dont on a curieusement peu parlé d'ailleurs), on peut dès lors s'interroger sur les perspectives de la baisse de la fécondité.

- La planification familiale peut être développée même si l'on ne se fixe pas d'objectif de baisse de la fécondité, mais pour un objectif d'accroissement de la liberté de choix des individus et des couples ou de santé de la mère et de l'enfant. On sait bien sûr qu'elle favorise la baisse de la fécondité. Mais on sait aussi que sa généralisation ne peut se faire uniquement par l'offre de services : il faut aussi qu'il y ait une demande de la part de la population, demande qui ne peut apparaître et se généraliser sans une évolution du contexte économique, social et culturel.

- Si l'on se fixe en plus des objectifs de baisse de la fécondité, ceci nécessite une accélération de l'augmentation de la demande de contraception, et là il y a un enjeu important, c'est tout le domaine de l'information, de l'éducation et de la communication, en abrégé IEC. Sujet sur lequel nous avons eu des communications intéressantes. Mais sujet difficile, délicat : les actions IEC doivent être soigneusement conçues en fonction du milieu socio-culturel auquel elles s'adressent, et doivent être diversifiées en fonction des groupes cibles.

- Il faut enfin aborder un dernier enjeu : la baisse de la fécondité, jusqu'où ? et que se passe-t-il ensuite, dans la phase post-transitionnelle ? On retrouve ici l'interrogation de nos collègues de la Réunion sur le palier observé dans l'évolution de la fécondité. Ce que l'on peut simplement dire, c'est qu'on ne voit guère de raison pour que tous les pays du monde, notamment toutes les îles du monde, voient d'une part leur fécondité devenir parfaitement stable, d'autre part ce niveau de fécondité fixé immuablement à 2,1 enfants/femme.



II / 3 - Autres enjeux démographiques

Devant traiter des enjeux démographiques, je ne me limiterai pas aux enjeux en matière de fécondité. D'ailleurs notre colloque, et c'est heureux, a largement discuté d'autres questions démographiques que la fécondité. J'aborderai rapidement trois points :

- La mortalité a été longuement évoquée, non seulement parce que la mortalité infantile joue un rôle important sur le niveau de la fécondité mais aussi parce qu'on ne peut pas vraiment parler de fécondité sans parler aussi de santé maternelle et infantile. Les enjeux en ce domaine sont relatifs aux progrès à espérer à l'avenir en relation avec la crise et les plans d'ajustement structurel, les problèmes non ou mal résolus comme le paludisme, la malnutrition ou les maladies diarrhéiques, et l'apparition de nouvelles maladies comme le SIDA. Nous n'avons guère parlé de cette dernière pourtant reliée à la fécondité par l'intermédiaire de la sexualité. Comme le souligne la communication d'Agnès GUILLAUME et de Clément CHAN KAM, il faut pourtant harmoniser et coordonner les actions d'IEC pour la planification familiale et pour la lutte contre le SIDA.

- Les migrations : nous en avons beaucoup parlé, c'est une composante essentielle de la dynamique démographique, économique et sociale. Une conclusion est claire à l'issu de ce colloque : les îles ne sont pas des isolats. Les migrations constituent un phénomène majeur dans les deux sens. L'enjeu est ici d'importance : dans un contexte international marqué par une tendance générale à la fermeture des frontières et par le chômage dans les métropoles ou anciennes métropoles, le développement endogène sera-t-il suffisant pour absorber non seulement le croît démographique naturel, mais la diminution de l'émigration, voire l'apparition d'une immigration de retour ?

- Enfin, pour mémoire car nous n'en n'avons pas parlé, je voudrais signaler un dernier enjeu : le vieillissement de la population. Qui dit transition démographique, dit vieillissement. Ceci n'est pas un mal en soi, mais il faut s'y préparer en termes de structures sociales et économiques et de mécanismes de solidarité intergénérationnelle.

III - RECOMMANDATIONS

Après ce survol des enjeux, je voudrais rapidement conclure sur quelques recommandations qui pour l'essentiel reprendront et développeront celles présentées Mardi par Yves CHARBIT.

1) En matière d'observation, il nous faut diversifier nos méthodes et mieux les articuler entre national/local et quantitatif/qualitatif. J'insisterai personnellement sur 3 points :

- la nécessité de l'interdisciplinarité,
- l'importance des "observatoires" où l'on peut suivre dans le temps un échantillon, ce que l'on appelle parfois les observatoires du changement démographique et social,
- l'intérêt d'enquêtes en profondeur sur des sous-populations bien indentifiées.

2) Quels thèmes privilégier ? J'en citerai 3 :

- bien sûr des études systématiques sur les facteurs de la fécondité, notamment la nuptialité,
- en liaison avec les précédentes, des études sur les structures familiales et le statut de la femme,

- des études sur les migrations, souvent le parent pauvre des études démographiques, en particulier par des enquêtes couplées d'une part auprès des populations restées dans l'île, d'autres part auprès des communautés à l'étranger ou en métropole.

3) J'aimerais aussi formuler une recommandation pour le renforcement de la coopération régionale. Il m'a semblé que cette coopération fonctionnait déjà dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Peut-être faut-il souhaiter qu'elle se développe dans l'Océan Indien où elle me paraît plus embryonnaire. Dans l'esprit de ce que j'ai dit précédemment, et compte tenu de la nécessaire intégration régionale, on peut envisager des échanges systématiques d'informations, des missions réciproques de consultation et d'appui technique, et même des études coordonnées.

4) Enfin, parlant d'enjeux démographiques, et sans vouloir empiéter sur les exposés suivants, j'insisterai sur quelques points concernant la mise en oeuvre des programmes de planification familiale :

- comme je l'ai indiqué précédemment, l'importance des actions d'IEC, donc de toutes les recherches en amont, et l'importance de la coordination de ces actions avec celles d'IEC pour la lutte contre les MST et le SIDA ;

- la nécessité d'une diversité des acteurs de la planification familiale, notamment l'importance du milieu associatif, cela pour se rapprocher de la population ; diversité aussi des méthodes de contraception proposées pour être mieux à même de répondre à son attente ;

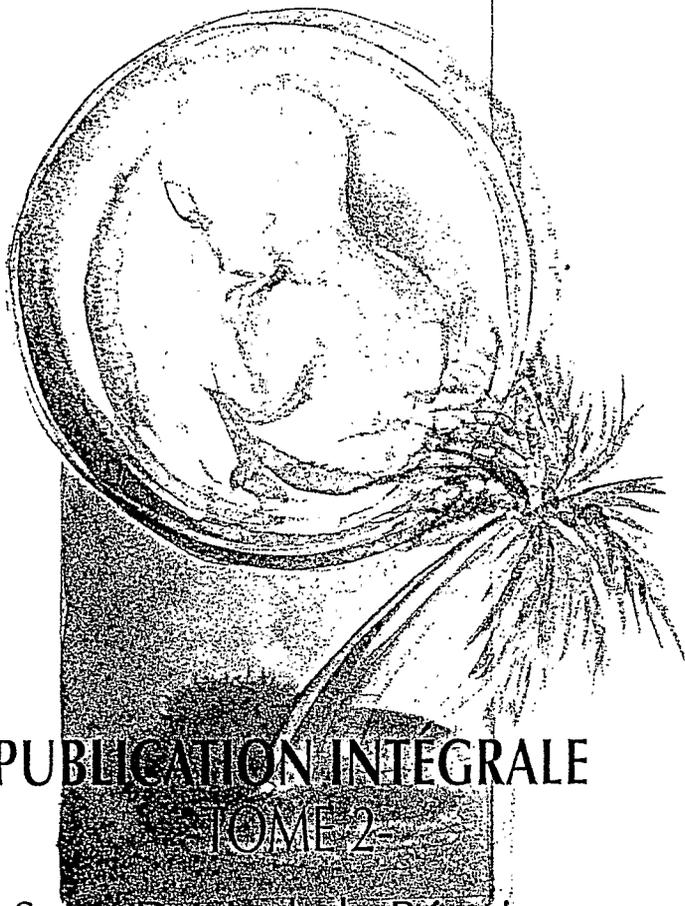
- enfin l'importance de l'évaluation des programmes, ce qui nécessite la mise au point d'un système de suivi et d'enquêtes, et nous avons vu qu'il s'agissait là d'un domaine difficile.

Voilà, Monsieur le Président, ce que très rapidement j'ai retiré, sur le plan démographique, de ce Colloque tout à fait intéressant. J'en profite pour féliciter le Conseil Général pour son initiative.

Je vous remercie.

LES ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL

FÉCONDITÉ & INSULARITÉ



PUBLICATION INTÉGRALE
TOME 2

Saint-Denis de la Réunion

Du 11 au 15 MAI 1992